

Le préfet à la rencontre de la municipalité

Un échange fructueux autour des projets portés par la ville



Le préfet à la rencontre de la municipalité

Le préfet du Gers est venu à la rencontre de la municipalité de Gimont

Un échange fructueux autour des projets portés par la ville

Laurent Carrié, préfet du Gers, est venu à Gimont cette semaine pour s'entretenir des projets de la municipalité avec Franck Villeneuve, maire, Pierre-Olivier Planchand, adjoint en charge des Finances et Florian Champeil, directeur général des services de la Ville. Le maire a salué la qualité de cet échange qu'il a jugé constructif et prometteur en termes d'accompagnement des services de l'Etat en faveur de la collectivité.

Parmi les sujets évoqués, le projet d'Agrivoltaïque sur l'Est de la commune porté par une société privée. Le permis de construire fait actuellement l'objet d'un examen par les services de l'Etat. La municipalité de Gimont a fait valoir à Monsieur le préfet les intérêts de ce projet, à savoir : « favoriser les énergies renouvelables avec l'implantation de panneaux photovoltaïques ; répondre à la demande d'un éleveur souhaitant développer son activité d'élevage ; préserver l'environnement du projet et plus particulièrement les lignes de crêtes qui composent notre paysage naturel ». Le préfet et la municipalité sont convenus qu'une réunion serait organisée prochainement pour étudier et vérifier la faisabilité de cet équipement dans son ensemble, la pertinence du projet de l'agriculteur dans la durée ainsi que l'éventuelle pollution visuelle qui pourrait être générée.

Franck Villeneuve, Pierre-Olivier Planchand et Florian Champeil ont également présenté au préfet le projet de réaménagement des rues du Four, de la combe du Midi et de la place Gabriel, très attendus par les riverains. Les travaux devraient démarrer courant 2025 avec la reprise des réseaux d'assainissement, d'eaux pluviales et d'électricité. Le préfet Laurent Carrié a manifesté de l'intérêt pour ce chantier d'importance et a précisé que l'Etat accompagnera ce projet financièrement et techniquement. La commune sollicitera également le soutien financier du Département du Gers et de la Région Occitanie.

Pierre-Olivier Planchand a présenté un état des lieux et une projection des finances de la commune : de nombreuses contraintes sur les ressources après deux années d'inflation forte, un désendettement en cours et futurs investissements. S'agissant des questions liées à l'intercommunalité, le maire a précisé que Gimont, commune centre de la Communauté Coteaux Arrats Gimone (3CAG), assume de nombreuses charges de centralité. Parmi celles-ci : les écoles, la restauration scolaire, les services publics, les équipements associatifs et sportifs, la piscine etc. L'ensemble de ces services est utile à toute la population du territoire, au-delà de la seule ville de Gimont. Une charge de centralité que la ville éprouve des difficultés à « porter » seule sur le plan financier. « Je comprends, a souligné Franck Villeneuve, que les contribuables gimontois considèrent qu'ils n'ont plus à supporter seuls le poids de ces charges ».

Le maire a remercié le préfet pour son écoute et son intérêt manifesté envers les dossiers portés par la ville de Gimont. Franck Villeneuve espère pouvoir renouveler prochainement ces échanges avec le représentant de l'Etat dans le département du Gers.